Promouvoir les points de collecte des déchets dangereux chez les adhérents

Sydevom de Haute Provence

Auteur :

Avenue Pierre Gassendi La Sève – ZA La Cassine

4310 Peyruis

Voir le site internet

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Afin de favoriser l'évitement de déchets toxiques dans les ordures ménagères, le SYDEVOM a décidé de communiquer, promouvoir et d'accompagner ses collectivités adhérentes dans la mise en place de points d'apports de déchets dangereux pour ses administrés (piles, téléphones portables, cartouches d'encre, radiographies, flacons de pesticide, lampe à économies d'énergie...)

Du 1er février au 13 Mai 2011, une stagiaire du CFPPA de Digne-Carmejane dans le cadre de son année de formation professionnelle Spécialisation d'Initiative Locale "Animateur de développement des territoires ruraux" a eu pour sujet de stage "étude sur l'influence et le devenir des déchets dangereux des ménages en pays dignois". Le pays dignois correspondant aux collectivités adhérentes suivantes du SYDEVOM : CCABV, CCDB et CCHB. Les principaux points abordés dans son stage étaient :

- Identification des déchets dangereux
- Etat des lieux sur le territoire du pays Dignois (enquête d'opinion, filières existantes, recensement des points de collecte, les modes de collecte et de traitement, les moyens de communication, les atouts et les contraintes du territoire)
- Recherche d'autres expériences de gestion des déchets dangereux
- Les solutions envisageables.

Les collectivités du pays dignois ont donc été rencontrées à cette occasion et ont pu travailler sur cette thématique.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Communiquer sur les déchets dangereux et les conventions possibles avec les différents Eco-organismes
- Promouvoir le développement de point d'apports spécifiques
- Accompagnement des collectivités adhérentes jusqu'à la mise en place de solution voir signature de convention
- Aider à la communication auprès de leurs administrés par la rédaction d'articles à diffuser dans les gazettes communales et intercommunales
- Aide et encouragement à la signature de conventions avec les Eco-organismes

Résultats quantitatifs

- Communication auprès de 4 élus et 4 directeurs du Pays dignois (ex-CC3V; CCHB; CCDB; ex-CC2A; Aiglun et Champtercier) dès 2011
- 1 réunion le 20/06/2013 sur la mise en place REP ameublement (Eco-mobilier) avec les collectivités adhérentes
- 1 réunion coorganisée avec le Conseil Départemenl le 21/11/2013 sur les dispositif REP des Eco-organismes avec les filières Eco-mobilier, Eco-systèmes et EcoDDS avec les collectivités adhérentes
- 7 points de collecte rajoutés
- Parution d'articles dans 2 flash infos du SYDEVOM envoyés à toutes les collectivités adhérentes

Résultats qualitatifs

- Stagiaire en formation CFPPA de Carmejane en 2011:
  - Enquête auprès des particuliers sur leurs connaissances des déchets dangereux
  - Enquête auprès des grandes surfaces recyclum
  - Enquête auprès des pharmacies du Pays dignois pour la reprise des médicaments (Cyclamed)
  - Lettres avec questionnaire à l'appui auprès des différents élus du Pays dignois pour l'élaboration d'un diagnostic sur les déchets dangereux:
    - Comment est organisée la collecte des déchets dangereux dans votre collectivité ?
    - Possédez vous une déchèterie et si oui un local pour Déchets Dangereux des Ménages ?
    - En quelles quantités sont- ils présents ?
    - Quelle est l’entreprise prestataire, combien coûte le traitement, sur quels sites ?
    - Quel exutoire par types de déchets dangereux ? (piles, batteries, huiles, DDM…)
    - Rencontrez-vous des difficultés dues au traitement des déchets dangereux ?
    - Y’a-t-il beaucoup d’incivisme ou des déchets dangereux déposés hors des réceptacles appropriés ?
  - Création d'un point de collecte téléphone portable Mairie d'Aiglun
- Focus sur les déchets dangereux émis dans la lettre de tri/prévention du SYDEVOM n°3 (2014) parue au niveau départemental
- Démarche qualité en 2013/2014 avec :
  - 3 conventions signés type "entre l'Eco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers" (EcoDDS) et 3 collectivités territoriales adhérentes au SYDEVOM (SMIRTOM du Pays Durance Provence; CCPFML; CCMV)
  - Développement de points d'apport volontaire intermédiaires COREPILE sur les îlots de tri du SMIRTOM du Pays Durance Provence et CCDB

MISE EN OEUVRE

Planning

- Rédaction d'un support de communication pour sensibiliser les collectivités et/ou article sur les collectes possibles en matière de déchets dangereux

1er et 2ème trimestre 2014

- Signature et/ou mise en place de nouveaux points de collecte

4ème trimestre 2014 et 1er trimestre 2015

- Rédaction d'un article spécifique pour les bulletins d'information des collectivités adhérentes

2ème ou 3ème trimestre 2014

Moyens humains

- 1 personne en interne
- Intervenant extérieur de l'Eco-organisme concerné
- 1 stagiaire

Moyens financiers

- Le temps nécessaire

Moyens techniques

- Des locaux pour accueillir les réunions
- Maîtrise du logiciel Illustrator pour les supports de communication

Partenaires mobilisés

- Les intervenants régionaux des Eco-organismes
- Le Conseil Départemental
- Les collectivités adhérentes et leurs élus
- Grandes surfaces
- Pharmacies

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Facilement reproductible

Difficultés rencontrées

- Fait partie de la réglementation REP en cours concernant les filières de gestion et de recyclage des déchets
- Permet aux déchèteries d'améliorer leur service.

Recommandations éventuelles

- Prendre en compte la formation des gardiens de déchèterie lors de la mise en place d'une nouvelle filière
- Communiquer auprès des administrés sur la nouvelle filière mise en place

---

Mots clés

SIGNALETIQUE | MENAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | COLLECTE SEPAREE | DECHET DANGEREUX

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur